

-
Jeudi 9 juin 2022

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS RAPPELLE QU'IL EST INDISPENSABLE DE CONSERVER LES ARRÊTS DES TER NORMANDS À ROSNY-SUR-SEINE ET BONNIÈRES DE MANIÈRE PÉRENNE

Île-de-France Mobilités rappelle qu'il est indispensable de conserver les arrêts à Rosny-sur-Seine et Bonnières de manière pérenne avec le TER de 16h50 au départ de Paris Saint-Lazare à partir de septembre 2022. Leur suppression irait à l'encontre des accords pris en 2020 pour fixer les dessertes des gares franciliennes par les trains normands.

Or aucune solution de substitution ne peut permettre des temps de parcours similaires à ceux du TER. La perte de temps serait de l'ordre de 16 minutes pour les usagers de Rosny-sur-Seine et Bonnières, dans des conditions de robustesse dégradée.

Face à cette situation, Ile-de-France Mobilités a demandé à la Région Normandie dès le mois d'avril de revenir sur ce projet. De plus, Le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités a conditionné la vente d'une rame BGC à la région Normandie au maintien par la région Normandie de l'ensemble des arrêts dans les gares franciliennes des TER circulants entre Paris et la Normandie

Ile-de-France Mobilités attend que la Région Normandie confirme le maintien de la desserte de Rosny et Bonnières, et ce dans la durée. La mise en service d'Eole n'enlevant pas le besoin d'avoir des dessertes complémentaires par le TER entre la mantois et Paris.

Une délégation d'élus locaux, menée par Patrick Stéfanini, Vice-président d'Île-de-France Mobilités, rencontra fin juin M. Gastinne, Vice-Président de la Région Normandie, pour échanger sur ce sujet.

Contacts presse :

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – [01 82 53 80 90](tel:0182538090) – [07 60 10 95 05](tel:0760109505)

Sébastien Mabilie : sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr – [01 47 53 28 42](tel:0147532842) – [06 15 39 21 58](tel:0615392158)

www.iledefrance-mobilites.fr/presse

